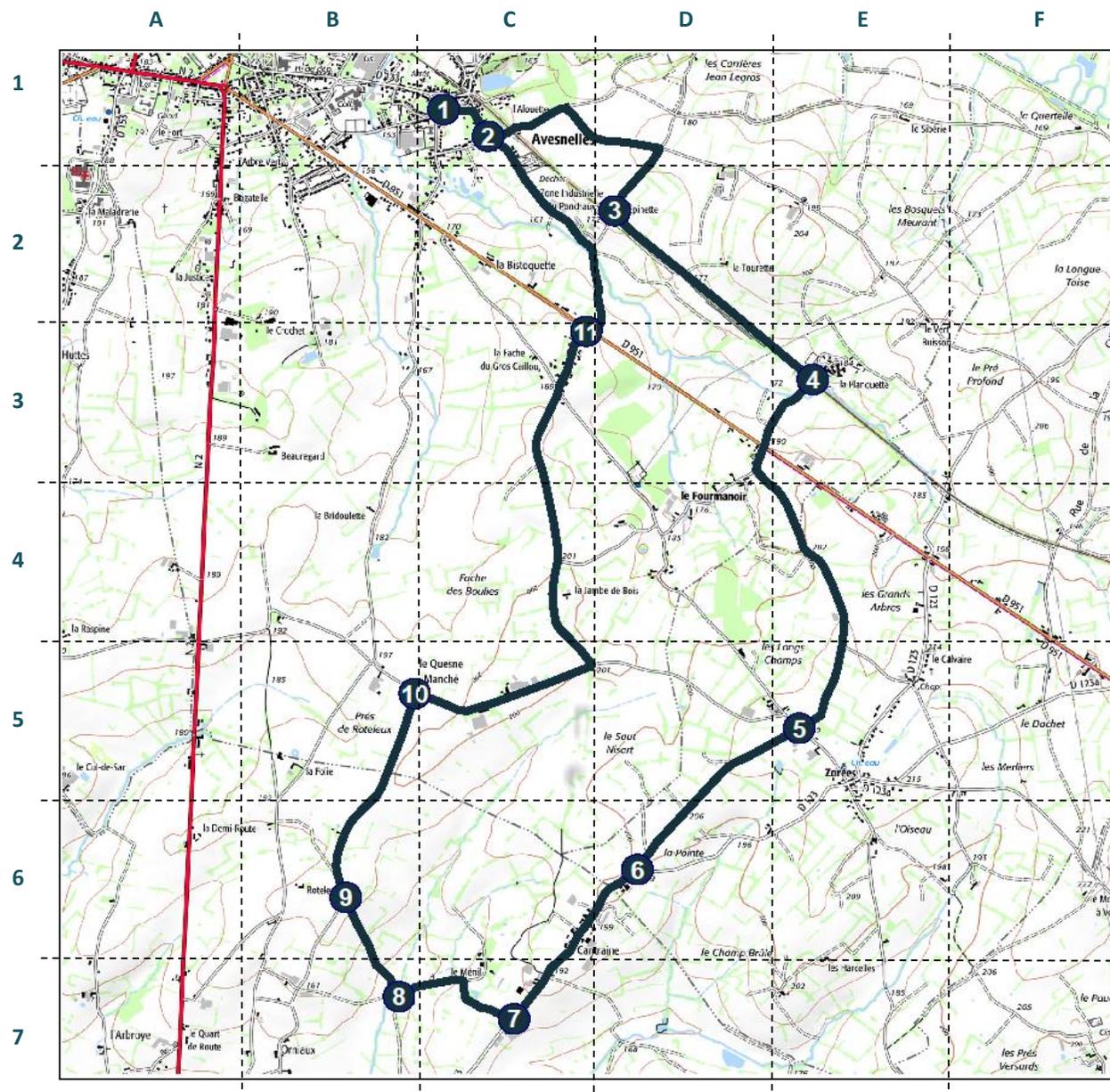


Circuit d'Avesnelles

(13 Km 500 - 3 h 20)

Départ : place Marcel Hardy AVESNELLES

1. Empruntez la Rue du Chanoine Carlier et tournez à droite sur la Rue Tortueuse.
2. À l'intersection suivante, prenez à gauche et passez au-dessus de la ligne de chemin de fer. 250m plus loin, tournez à droite à travers champs et virez de nouveau à droite, vers la voie ferrée.
3. Longez la voie à gauche, sans la franchir, pendant 1,2km. Le chemin d'abord empierré devient herbeux.
4. Au passage à niveau, traversez la voie de chemin de fer puis la D 951 (prudence). Poursuivez sur 100 m puis bifurquez à gauche sur un chemin empierré. Filez toujours tout droit.
5. Traversez la route. Vous suivez le GR® de Pays de l'Avesnois balisé en Rouge et Jaune.
6. Suivez la D 123a à droite (croix), traversez le hameau de Cantraine et laissez à gauche le GR® de Pays.
7. À la sortie du hameau, tournez à droite à la première intersection. Le chemin devient herbeux et part à gauche avant le Ménil.
8. Traversez le ruisseau de la Plate Pierre et prenez tout de suite à droite jusqu'à la ferme du Roteleux.
9. Engagez-vous à droite et suivez le chemin agricole jusqu'à une route. Vue sur Avesnelles-sur-Helpe et sa collégiale.
10. Bifurquez à droite et empruntez un petit chemin goudronné sur 850 m avant de tourner sur le premier chemin à gauche. Continuez toujours tout droit sur 2 km.
11. Traversez à nouveau la D 951 (prudence) ; franchissez une vingtaine de mètres à droite puis obliquez à gauche vers le centre d'Avesnelles. Passez devant le cimetière. Poursuivez tout droit puis virez à gauche pour regagner le point de départ





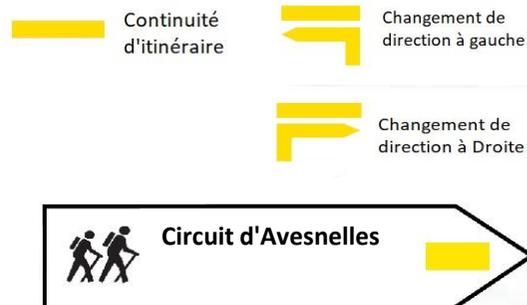
Circuit d'Avesnelles

(13 Km 500 - 3 h 20)

Départ : place Marcel Hardy AVESNELLES

Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Avis du Randonneur :

Circuit long au coeur du bocage, pour randonneurs avertis.

Les chemins succèdent aux petites routes.

La prudence est cependant requise à la traversée de la RD 951.

En période de pluie, le port de chaussures étanches s'avère nécessaire.